

Conducteur de travaux publics route canalisation terrassement

<p>Objectifs : Cette formation permet à des techniciens des travaux publics route canalisation terrassement d'accéder au titre de conducteur de travaux. Cette fonction mobilise des compétences de gestion, d'organisation et de communication indispensables à la conduite d'opérations de construction. Les entreprises employeurs de ces cadres peuvent ainsi répondre aux impératifs de production dans les meilleures conditions de qualité, de sécurité et de performance. Il s'agit pour le titulaire du titre de conducteur de travaux de s'affirmer dans la prise de décision et de participer à l'organisation moderne de l'entreprise de bâtiment. La formation amène ce futur technicien d'organisation et de production à exercer ses activités dans les règles de l'art et les conditions de qualité et de sécurité - pour les biens, les personnes, les ouvrages et l'environnement - reconnues par la profession. Pour être efficaces et pertinents, le conducteur de travaux doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les dossiers et les situations critiques. - Organiser les phases d'exécution pour répondre aux impératifs contractuels. - Coordonner l'ensemble des opérations de l'entreprise générale. - Contrôler la conformité des prestations. - Négocier avec la sous-traitance et les fournisseurs. - Etablir les budgets de travaux. - Réaliser le suivi financier des opérations. - Etablir des relations humaines de confiance. - Effectuer les démarches administratives. - Prévoir les besoins de main d'œuvre et de qualification. <p>Chaque compétence et le niveau devant être atteint sont caractérisés par des savoir-faire et des savoirs associés qui seront développés dans l'entreprise d'accueil et formalisés pendant la formation.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>Personnel dont les fonctions d'encadrement ou de management nécessitent les connaissances d'un conducteur de travaux.</p> <p>Pré requis : Aucun.</p>
MODULE 1 L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE ET LE CADRE LEGAL – PREMIERE JOURNEE	PEDAGOGIE
<p>➤ Objectifs du module</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'environnement juridique lié à l'acte de bâtir • Intégrer les limites des missions. • Définir les limites des obligations de l'entreprise. • Maîtriser les normes actuelles liées à la sécurité des ouvrages et des personnes. <p>➤ Contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les missions <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La maîtrise d'œuvre. ⇒ La qualité du maître d'ouvrage. • Les marchés <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le mode de dévolution des marchés. ⇒ Les marchés de travaux – Privés et publics. • L'environnement réglementaire <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le cadre général de l'environnement réglementaire. ⇒ Les textes législatifs et réglementaires. ⇒ La sous-traitance et ses contraintes. <p>➤ Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Supports de cours. ⇒ Documentation. Textes et références ⇒ Recherches personnelles sur les thèmes abordés. ⇒ Synthèse des résultats de recherches. 	<p>Le Formateur</p> <p>Le formateur, ancien professionnel du BTP et qualifié pour assurer une qualité de formation reconnue, apporte les éclaircissements nécessaires à la progression du stagiaire. Il fournit les connaissances technologiques demandées et illustre de leurs expériences professionnelles les différentes situations auxquelles l'apprenant est ou sera confronté.</p> <p>Parcours de la formation</p> <p>La progression se fait en trois modules indépendants orientés sur des objectifs pédagogiques progressifs adaptés aux compétences recherchées : l'environnement réglementaire et le cadre légal, la préparation des opérations et l'exécution des travaux.</p> <p>Intra entreprise</p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter entreprises</p> <p>Tarif par personne</p>
MODULE 2 LA PREPARATION DES OPERATIONS SECONDE ET TROISIEME JOURNEES	5 jours 2 490 €
<p>➤ Objectifs du module</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les éléments contractuels du dossier. 	<p>Réf : BTP147</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Quantifier les travaux. • Evaluer les temps d'exécution. • Evaluer les moyens matériels à mobiliser. • Analyser globalement chaque phase, chaque étape. Identifier les contraintes. • Maîtriser les délais. Maîtriser les méthodes de planification. <p>➤ Contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des pièces écrites <ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'analyse technique ⇒ L'analyse administrative • Les métrés <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les éléments à quantifier. ⇒ Les techniques et la méthodologie des métrés TCE. • Les budgets <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les prévisions de main d'œuvre. ⇒ Les prévisions de matériels. ⇒ Les prévisions de fournitures. ⇒ Notions de déboursé sec. • La méthodologie <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le phasage et les temps unitaires. ⇒ La définition des rôles et mission de chacun. ⇒ La mise en place de stratégies et de cheminement de l'information. ⇒ L'analyse des phases et étapes – A quel moment ? – Avec qui ? – Comment ? • Les méthodes de planification des projets <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La méthode PERT. ⇒ La méthode des potentiels. ⇒ Les applications – Le GANTT lié. <p>➤ Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels didactiques. • Documentations spécifiques. • Etudes à partir d'un projet individuel. • Etude de cas. 	<p>Validation</p> <p>Certificat de formation.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>La formation, de forme modulaire, établit une progression des acquis qui sont validés en fin de modules. Le stagiaire est mis en situation du poste pour lequel il est formé. Il est guidé dans ses apprentissages par le formateur qui saura, le cas échéant, remédier aux difficultés identifiées.</p>
<p>MODULE 3 L'EXECUTION DES TRAVAUX – QUATRIEME JOURNEE</p>	
<p>➤ Objectifs du module</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer le PAQ et le PPSPS. • Maîtriser la gestion des déchets. • Intégrer les conséquences de l'achèvement des travaux. <p>➤ Contenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des déchets sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le classement des déchets. ⇒ Le classement des installations d'élimination des déchets. ⇒ La conformité des dispositions aux règlements. ⇒ Les bordereaux de suivi des déchets. • La réception <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les références réglementaires en marché privé. ⇒ La date d'achèvement de l'exécution. ⇒ Les effets de la réception. • La déclaration d'achèvement des travaux <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La garantie de parfait achèvement. ⇒ La garantie de bon fonctionnement. ⇒ La garantie décennale. <p>➤ Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels didactiques, documentations, supports de cours. • Etude de cas sur des documents de chantiers existants. 	

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation *Conducteur de travaux publics route canalisation terrassement*
 Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
 Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com